

Sarlat



LE PIÉTON

Se dit qu'aujourd'hui c'est la journée idéale pour se rendre à la piscine municipale, entre 9 h 30 et 18 heures. Sans compter la chaleur, piquer une tête est aussi l'occasion de venir en aide aux Restos du cœur de Sarlat, puisque le club de natation organise son 2^e Challenge aquatique du Périgord noir. L'USN 24 reversera tous les fonds récoltés à l'association fondée par Coluche pour venir en aide aux plus démunis.

AGENDA

AUJOURD'HUI

Natation. Fête de l'Union Sarlat Natation 24 et challenge sportif aquatique, au profit des Restos du cœur, à partir de 9 h 30. À 12 h, vin d'honneur offert par la municipalité. À 19 h, repas et animation sous le chapiteau du CASPN.

Concert. Paul Goussot, à l'orgue. De 11 à 12 h, à la cathédrale Saint-Sacerdos.

47^e Salon d'art photographique. Vernissage, à 18 h 30, à l'ancien évêché.

Récital poétique. A cappella, Isabelle Marolleau. À 21 h, à la chapelle Saint-Benoît.

DEMAIN

Brocante. Organisée par le Cafe. De 8 à 18 h. Place des Anciens-Combattants-d'AFN.

Vide-greniers. Organisé par les anciens élèves de Temniac : de 8 à 19 h, terrain de sport de l'école. Autre vide-greniers organisé par le Tennis-Club Sarladais : de 9 à 18 h, au Tennis-Club à Madrazès.

Rassemblement d'autos et motos anciennes. De 10 h à 12 h 30, place du 19-Mars-1962.

Concours de pétanque. De 14 à 22 h, place de la Libération.

EN BREF

INFORMATION LOGEMENT

L'Adil 24 tiendra une permanence au Point info famille, Caisse d'allocation familiales, 91, avenue Selves, lundi 31 août, de 9 à 12 heures et de 13 h 30 à 16 heures. Un juriste répondra gratuitement aux questions du public dans divers domaines : location, accession à la propriété, financement, aides au logement, amélioration de l'habitat, etc.

UTILE

Agence « Sud Ouest ».

Rédaction : 28 rue Émile-Faure, 24200 Sarlat, tél. 05 47 27 81 05 ou 05 47 27 81 06 ; e-mail : sec.sarlat@sudouest.fr.



Les inscriptions reprennent au Tennis Club

Les journées d'inscriptions à l'école de tennis pour la saison 2015/2016 auront lieu au 41, rue du Stade les mercredis 2 et 9 septembre de 14 à 19 heures, samedi 5 septembre de 10 à 12 heures et de 14 à 17 heures, et samedi 12 septembre de 10 à 12 heures. Contact : 05 53 59 44 23. PHOTO ARCHIVES F.D.

Intercommunalité : une mutuelle santé inédite

SOCIAL Ce nouveau dispositif, conclu avec le Cias, permettra aux administrés d'avoir de meilleurs tarifs

C'est une véritable révolution qui est en marche. La Communauté de communes de Sarlat-Périgord noir est la première intercommunalité de Dordogne à adhérer au dispositif Ma commune ma santé, un système de mutuelle inédit qui permettra aux administrés bénéficiaires de l'aide complémentaire santé (ACS) de réduire leurs frais de cotisation sociale en conséquence dès 2016 (1).

L'ambition nationale du collectif citoyen à l'origine du projet, Actiom, est de venir en aide à tous les Français mais surtout aux personnes âgées, aux jeunes, aux chômeurs et aux travailleurs indépendants qui ne parviennent plus à joindre les deux bouts. « Selon son âge, chaque adhérent verra ses charges allégées de 20 à 50 % », assure le cofondateur de l'association, Stéphane Albié. Pour le directeur du centre intercommunal d'action sociale (Cias), Jean-Luc Raulet, il s'agit d'une opportunité en or qui répond à un impératif social : « Il y a une tendance à l'appauvrissement des plus défavorisés qui sacrifient leur santé et limitent au maximum leur consommation alimentaire et énergétique. »

Des prix imbattables

Les premiers tarifs du dispositif s'élèvent par mois à 16,49 € pour les



Le directeur du Cias Jean-Luc Raulet (à gauche) aux côtés de Jean-Jacques de Peretti, Marie-Louise Margat, vice-présidente du Cias, et Stéphane Albié (à droite). PHOTO J. C.

moins de 18 ans ; 32,92 € pour les moins de 60 ans et 63,88 € pour les plus âgés.

À l'heure où 4,5 millions de Français n'ont plus accès à une couverture santé, le collectif citoyen s'engage à proposer huit formules et à maintenir leurs coûts au niveau le plus bas possible. L'intérêt des trois mutuelles partenaires de l'association, qui se sont accordées pour baisser leurs tarifs, est de réduire leurs frais de fonctionnement, puisque c'est Actiom qui prend le relais de la communication auprès des administrés. L'autre avantage est bien sûr

de voir augmenter le nombre de ses clients. Le maire de Sarlat et président du Cias, Jean-Jacques de Peretti, souhaite orienter un maximum de personnes vers ce nouveau dispositif : « Environ 40 % des administrés n'ont pas de complémentaire santé ici, nous allons y remédier très vite. »

Un numéro unique

Le dispositif Ma commune ma santé a aussi pour vocation de clarifier le paysage des offres pour les administrés et de communiquer sur l'ACS. Via un numéro de téléphone unique, Actiom s'engage à orienter

chaque nouvel adhérent vers la mutuelle qui lui convient le mieux. Véritable opportunité pour tous, le collectif a déjà convaincu 385 communes et s'attend donc à l'adhésion de quelque 8 000 personnes supplémentaires avant la fin de l'année.

Jérémy Cazaux

(1) Renseignements auprès d'Actiom au 05 64 10 00 48, sur le site www.macommunemasante.org. Une réunion publique est prévue le 6 octobre, salle du Colombier. Les permanences du Cias ont lieu les mardis après-midi.

Les pierres d'énergie attirent les médecins

SCIENCES Toujours très décriée, la lithothérapie a de plus en plus de succès auprès du corps médical



Le formateur Daniel Briez dans son entrepôt au sud de Sarlat. PHOTO J. C.

La lithothérapie, ça vous dit quelque chose ? Mésothérapie, fasciapulso- logie ou encore sophrologie, la liste des médecines non reconnues semble infinie à l'heure où près d'un Français sur deux reconnaît avoir recours à des soins alternatifs. En Dordogne, ce sont les soins par l'usage des pierres qui sont en plein essor. Terre minérale par excellence depuis des millions d'années, il faut dire aussi que les cristaux ne sont pas ce qui manque en Périgord.

Un mystère scientifique

Rien qu'au premier semestre 2015, quelque 6 115 médecins de l'Hexagone ont déclaré un titre de médecine alternative. 20 % d'entre eux en pratiquent au moins une. Dans un premier temps décriées, l'ostéopathie, l'acupuncture ou encore l'homéopathie sont aujourd'hui recon-

nues. Considérée comme une pratique non conventionnelle, la lithothérapie est toujours au placard du Conseil national de l'ordre des médecins qui n'a pas souhaité s'exprimer sur le sujet.

Même le Centre national de recherche scientifique (CNRS) ne fait pas d'études. Une situation qui n'empêche pas de plus en plus de docteurs agréés de croire en leurs propriétés thérapeutiques, à l'image du généraliste et ostéopathe Hugues Holleville, en stage depuis huit mois à Sarlat pour se familiariser au fonctionnement énergétique des cristaux : « La médecine d'aujourd'hui n'accepte pas l'idée que l'état d'esprit d'un patient peut avoir une influence sur l'évolution de sa maladie. Les soins alternatifs sont un complément aux traitements mécaniques et conventionnels. »

Un procédé ancestral

Bien qu'un quart de sa clientèle soit constituée de médecins à Sarlat, la thérapie par les pierres semi-précieuses n'a pas non plus vocation à se substituer aux médecins selon le spécialiste et formateur Daniel Briez : « Il n'y a pas de pierre miraculeuse mais, depuis des millénaires, leurs propriétés comme leurs couleurs, leur structure atomique et leur composition chimique sont réputées pour agir sur le bien-être au quotidien. Il s'agit de soins préventifs. »

En attendant, les plus curieux devront quand même dépenser entre 590 et 1580 euros pour s'inscrire au stage (1).

J. C.

(1) Plus de renseignements sur danielbriezblog.wordpress.com.